



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2001/3/Add.2
2 avril 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-neuvième réunion plénière

(Genève, 11-13 juin 2001)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE
DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE, 2001/2002
ET 2002/2003 : PRÉSENTATION INTÉGRÉE**

(Version établie avant la réunion plénière)

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2
INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES**

Introduction

1. L'activité de programme exposée dans le présent document fait partie de la "Présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique" qui offre un aperçu succinct des activités envisagées pour les deux prochaines années par les organisations internationales dans le domaine de la statistique et qui peuvent avoir des incidences sur les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. Les informations sont présentées par domaine d'activité dans six additifs différents. La Présentation intégrée complète comprend les documents suivants :

Présentation intégrée : Introduction et aperçu général (CES/2001/3)

Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique
(CES/2001/3/Add.1)

Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions communes
(CES/2001/3/Add.2)

Activité de programme 3 : Statistiques économiques (CES/2001/3/Add.3)

Activité de programme 4 : Statistiques sociales et démographiques (CES/2001/3/Add.4)

Activité de programme 5 : Statistiques de l'environnement (CES/2001/3/Add.5)

Activité de programme 6 : Diffusion et appui aux activités du secrétariat
(CES/2001/3/Add.6)

2. La présente version de la Présentation intégrée a été établie aux fins d'examen par la Conférence des statisticiens européens à sa réunion plénière qui aura lieu du 11 au 13 juin 2001. La Conférence s'appuie sur ce document pour s'acquitter de sa mission primordiale de coordination des travaux statistiques internationaux projetés pour les deux prochaines années et qui présentent un intérêt pour les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. La Présentation intégrée est également un instrument utile de coordination au niveau national puisque les pays s'y réfèrent de plus en plus pour décider de leur participation aux réunions organisées par les organisations internationales. Après la réunion plénière, des modifications y seront apportées en fonction des décisions que la Conférence aura prises concernant les divers domaines d'activité, et une "version établie à l'issue de la réunion plénière" sera publiée.

3. Les informations présentées dans cet additif se rapportent au domaine d'activité dénommé "Activité de programme 2" qui a pour titre "Infrastructure technique et autres questions communes" et qui est subdivisée en huit "éléments de programme (EP)" ou domaines d'activité.

2.1 GESTION DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE

Exposé des problèmes : Fournir aux gestionnaires en informatique une aide destinée à assurer un transfert ordonné de techniques dans un contexte d'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC), couvrant notamment les aspects suivants : l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et politiques pertinentes de collecte, traitement et diffusion des statistiques nationales, particulièrement par le biais de l'Internet; des méthodes et techniques visant à garantir la confidentialité des statistiques; un accès aux microdonnées; l'impact des TIC sur l'organisation des services de statistique et une gestion économique et efficace; le choix de normes appropriées pour les interfaces; l'élaboration et l'application d'instruments, de concepts, de définitions et d'autres métainformations normalisés, afin de permettre une meilleure intégration des statistiques aux systèmes administratifs et autres systèmes nationaux et internationaux d'information pertinents; des supports conviviaux par le biais desquels les utilisateurs auront plus aisément accès aux données statistiques et pourront les rechercher et les saisir avec plus de facilité; la définition et le contrôle de projets de recherche – développement de nature fondamentale ou appliquée dans le domaine de la statistique; et la stratégie de formation et de requalification du personnel statistique et des utilisateurs. Cet élément de programme coiffe également les activités relatives à l'informatique comprises dans d'autres éléments de l'activité de programme 2. Initialement, l'accent devrait être mis sur le point suivant : processus de réorganisation des opérations de collecte, de traitement et de diffusion rentrant dans le cadre de la production de statistiques, cette réorganisation étant rendue nécessaire par l'expansion rapide de l'utilisation de services Internet dans le secteur de la statistique. Eurostat et la BCE coopèrent en vue de la mise au point de techniques informatiques,

en particulier aux fins de la normalisation des messages statistiques structurés et de leur mise en pratique.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Pour la CEE : architecture modifiée de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques dans un contexte d'évolution rapide des techniques de l'information et de la communication (TIC), l'accent étant mis sur l'intégration des sources de données et de la diffusion des données aux niveaux tant national qu'international; amélioration de la diffusion des statistiques officielles via l'Internet; développement de l'utilisation des normes EDIFACT dans les pays en transition.

Pour Eurostat : Accord sur des architectures communes pour les services d'information statistique (production, référence, diffusion); adoption et intégration de techniques d'EDI ouvert telles que les normes d'échange communes pour les documents, les rapports statistiques, les données statistiques, les classifications et les métadonnées; adoption de messages EDI communs et d'interfaces de programmes d'application permettant de connecter entre eux des services d'information statistique répartie (par exemple, localisation, extraction et téléchargement de données statistiques concernant un domaine déterminé).

Pour l'OCDE : Nouvelle normalisation et intégration des travaux statistiques de l'Organisation aux fins de constituer un entrepôt de données d'entreprise en prenant les mesures suivantes : i) création d'un catalogue de données interne dynamique et d'un dictionnaire de données présentant les concepts statistiques propres à l'OCDE; ii) mise en place d'une interface universelle s'articulant autour des métadonnées et assurant la connexion avec les principales bases de données statistiques de cette organisation; iii) coordination plus poussée des activités de diffusion des statistiques; et coordination des activités de collecte de données dans l'ensemble de l'Organisation et avec d'autres organisations internationales, les efforts entrepris dans ce sens portant à la fois sur le contenu, le calendrier des opérations et l'utilisation de techniques communes (XML/Gesmes).

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les utilisateurs demandent de plus en plus d'avoir accès à des microdonnées, ce qui se traduit par un souci accru de préserver le caractère confidentiel des données.
- Les instituts nationaux de statistique, les milieux universitaires et les instituts de recherche doivent coopérer davantage aux fins de la réorganisation de la production statistique qu'exige l'évolution rapide des TIC.
- La Réunion CEE/Eurostat sur la gestion de la technologie de l'information en statistique (Genève, 14-16 février 2001) a recommandé de créer un site Web sur les meilleures pratiques en matière d'application des TIC en statistique et de transfert de connaissances spécialisées dans ce domaine.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2001 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

- Voir également le document CES/2001/.../Add.7 pour les travaux futurs dont l'exécution a été recommandée par la réunion de février 2001 sur la gestion de la technologie de l'information en statistique.
- Voir également le document CES/2001/.../Add.7 pour les travaux futurs dont l'exécution a été recommandée par la réunion de travail de mars 2001 sur la confidentialité des données statistiques.

Réunions de juillet 2001 à juin 2003 :

CEE-Eurostat : Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes, avril 2002

CEE-Eurostat : Réunion sur la gestion de la technologie de l'information en statistique, février 2003

CEE-Eurostat : Réunion de travail sur la confidentialité des données statistiques, mars 2003

Eurostat : Groupe de travail : Comité directeur TI, 8 et 9 octobre 2001

Eurostat : Groupe de travail : Comité directeur TI, une fois par an en octobre.

Rapporteur : CEE

Activités et moyens de juillet 2001 à juin 2003 :

Activités de la CEE :

a) Séminaire commun CEE/Eurostat sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 2002) en 2001/2002, qui examinera les sujets suivants :
i) application de la technologie Web comme moyen d'intégration des statistiques; ii) sécurisation des communications et données à caractère confidentiel; iii) technologies par objet, architecture par composante; et iv) moyens d'améliorer la capacité d'adaptation des systèmes d'information statistique aux besoins des utilisateurs.

b) Réunion commune CEE/Eurostat sur la gestion de la technologie de l'information en statistique en 2002/2003, qui examinera les sujets suivants : i) mesures pour l'amélioration de la qualité au niveau de la gestion informatique; ii) impact des mesures et normes techniques sur la qualité des données; et iii) comment maîtriser efficacement la complexité technique croissante.

c) Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur la confidentialité des données statistiques en 2002/2003, qui examinera les sujets suivants : (voir CES/2001/.../Add.7 pour les recommandations de la Réunion de travail CEE/Eurostat sur la confidentialité des données statistiques, tenue à Skopje, ex-République yougoslave de Macédoine, du 14 au 16 mars 2001).

Ressources du Secrétariat : importantes.

Activités de l'OCDE :

Nouvelle normalisation et intégration des activités statistiques de l'Organisation en vue de créer un entrepôt de données d'entreprise en prenant les mesures suivantes :

- i) Création d'un catalogue de données d'entreprise dynamique et d'un dictionnaire de données présentant les concepts statistiques propres à l'OCDE;
- ii) Mise en place d'une interface universelle s'articulant autour des métadonnées et assurant la connexion avec les principales bases de données statistiques de l'OCDE;
- iii) Coordination plus poussée de la diffusion de statistiques sur l'Internet; et
- iv) Coordination des activités de collecte de données dans l'ensemble de l'Organisation et avec d'autres organisations internationales, les efforts entrepris dans ce sens portant à la fois sur le contenu, le calendrier des opérations et l'utilisation de techniques communes (XML/Gesmes).

Activités d'Eurostat : (Thème 13 – Informatique) :

Travaux de méthodologie en cours :

En 2001/2002, les mesures tendant à améliorer les services informatiques seront poursuivies grâce à :

- une meilleure définition et un meilleur encadrement des services proposés;
- l'évolution de l'architecture des systèmes d'information statistique;
- une plus grande cohérence et interopérabilité des systèmes existants;
- le maintien de l'infrastructure et du niveau actuel du service interne en matière informatique;
- la poursuite de la rationalisation de l'infrastructure en s'appuyant autant que possible sur les services offerts par les unités centrales informatiques de la Commission.

Activités nouvelles :

Traitement électronique de l'information

- Mise en œuvre d'un plan qualité en matière de planification des travaux informatiques, de coordination des travaux sous-traités et de gestion des équipements;
- Poursuite du développement des modules communs de l'environnement de production;
- Développement de la partie "métadonnées" de la nouvelle architecture des systèmes d'information statistique;

- Nouvelle organisation de la sécurité;
- Mise en œuvre du concept d'"E-Commission" (amélioration de l'administration interne, des relations avec les partenaires extérieurs, les citoyens et les entreprises).

Activités d'autres organismes :

OIT :

- i) Les bases de données de l'OIT sont passées de l'ordinateur central du Centre de calcul international (CCI/ONU) à un serveur UNIX;
- ii) Il convient de moderniser la configuration des matériels et logiciels utilisés pour le réseau local de statistiques de l'OIT et d'organiser le recyclage nécessaire du personnel;
- iii) Un logiciel de traduction assistée par ordinateur sera utilisé pour les publications trilingues de la série "Sources et méthodes : statistiques du travail" et pour les rapports établis aux fins des réunions.

Fonds monétaire international (FMI) :

- i) Modernisation de l'architecture technologique pour la collecte, la gestion et la diffusion des données, afin d'accroître l'efficacité de ses systèmes et d'encourager l'adoption des technologies qui ont fait leur preuve, par exemple la technologie des serveurs/clients, l'Internet, les intranets, les CD-ROM, les navigateurs et l'échange de données informatisé (EDI);
- ii) Incitation des correspondants dans les pays membres à l'utilisation du message standard GESMES/CB (EDIFACT-ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de la balance des paiements ou autres émanant de pays de la région de la CEE.

Banque mondiale :

En 2001, le Groupe des données sur le développement de la Banque mondiale s'est lancé dans un projet triennal en vue de mettre au point un système de collecte et de diffusion de données statistiques fondé sur le Web pour son propre personnel et pour des utilisateurs se trouvant dans d'autres pays ou institutions. La fourniture des données se fera par le biais de l'Internet au moyen de protocoles garantis, l'objectif étant de construire une infrastructure regroupant de nombreuses bases de données statistiques de la Banque dans un même entrepôt de données. En outre, sur la base d'arrangements conclus avec d'autres organisations ou pays membres participants, les données extraites de leurs sources d'information respectives pourraient également être mises à la disposition d'un utilisateur demandant ces renseignements par le biais d'Internet, à condition que celui-ci jouisse des privilèges nécessaires pour avoir accès aux données en question. Dans un premier temps, des indicateurs socioéconomiques, sur la dette extérieure et sur le commerce ainsi que d'autres données connexes de la Banque mondiale/IDA seront inclus dans cet entrepôt de données.

Le système envisagé permettra de fusionner et de rationaliser les opérations de gestion des données chronologiques à la Banque et de mettre en place une plate-forme globale pour appuyer les fonctions de collecte et de diffusion des données statistiques de cette organisation. En outre, le logiciel ainsi élaboré sera mis à la disposition des pays pour promouvoir l'objectif de constitution de capacités statistiques dans ces pays. Le logiciel élaboré dans le cadre de ce projet pourrait être installé dans les pays en question aux fins de l'exécution de leurs *propres* fonctions de recherche et de mise à jour des données, à condition qu'ils adhèrent à certaines normes en matière de données et de logiciel.

Le projet devrait s'achever dans trois ans. Il sera exécuté par étapes. Ainsi, à mesure que les composantes du système seront mises au point, elles viendront appuyer les nouvelles initiatives en matière de données touchant l'ensemble de la Banque, par exemple, le Global Development Gateway (Portail mondial sur le développement) et le Global Development Network (Réseau mondial pour le développement).

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT) :

Travaux en cours : Amélioration des normes applicables pour l'échange informatisé de données statistiques entre pays de la CEI et coordination des travaux sur l'établissement et la tenue de registres nationaux des activités industrielles et commerciales dans ces pays.

Poursuite des travaux consacrés à l'amélioration des techniques informatiques utilisées dans le cadre du CEI-STAT et remplacement progressif des postes de travail obsolètes par des machines plus modernes; achat et installation du logiciel de réseau (systèmes d'exploitation); amélioration des supports logiciels pour la collecte des données du CEI-STAT et leur entreposage, et formation du personnel au travail dans un environnement de traitement réparti.

2.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES STATISTIQUES

Exposé des problèmes : Aider les organismes de statistique à intensifier l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la collecte des données statistiques; promouvoir la communication électronique des données et l'intégration technique des répondants et des systèmes statistiques, notamment par l'utilisation de normes d'échange des données; informatisé; encourager l'utilisation et le partage de méthodes et logiciels efficaces pour la collecte et le traitement en commun des données par les organismes de statistique (échantillonnage, saisie de données, édition, codage et estimation par exemple); les meilleures méthodes et techniques effectivement utilisées pour l'édition des données, en particulier celles qui permettent de faire des économies, seront répertoriées et diffusées.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Pour la CEE : réorganisation progressive de la collecte de données réalisée aux fins des enquêtes statistiques, suite à l'expansion des services Internet; utilisation plus intensive des méthodes et techniques de communication électronique des données, lors de la collecte des données auprès des entreprises, administrations et autres sources; meilleure utilisation des normes en matière d'EDI pour la collecte des données statistiques; recommandations sur les meilleures pratiques concernant l'évaluation de l'efficacité du processus d'édition des données.

Pour Eurostat : Accord sur l'utilisation de messages EDI pour préciser les besoins statistiques à l'intention des agents économiques et de leurs déclarants; établissement d'une documentation sur les projets d'EDI s'adressant aux décideurs, aux principaux partenaires dans le cadre de la collecte des données et aux principaux acteurs technologiques tels que les sociétés de services et d'ingénierie en informatique, les prestataires d'EDI, les organismes de normalisation, etc.

Pour l'OCDE : cette organisation poursuivra ses efforts pour contribuer à alléger la charge de travail des organismes nationaux de statistique en intensifiant la coordination des activités de collecte de données au niveau de l'ensemble de ses services et avec d'autres organisations internationales, cette coordination portera à la fois sur le contenu, sur le calendrier des opérations et sur l'utilisation de techniques communes (XML/Gesmes).

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Le souci croissant que les instituts nationaux de statistique ont de la protection des données et de la préservation de leur confidentialité.
- Les instituts nationaux de statistique se trouvent de plus en plus aux prises avec un conflit d'intérêts : d'une part, leur désir d'accroître l'utilisation des fichiers administratifs afin de réduire le travail de communication des données demandé aux répondants et d'augmenter la couverture du produit statistique et d'autre part, la nécessité de protéger les données et d'en préserver le caractère confidentiel.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence de prendre à sa réunion plénière de 2001 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de juillet 2001 à juin 2003 :

CEE/Eurostat : Réunion de travail sur la communication électronique de données, février 2002

CEE : Réunion de travail sur l'édition des données statistiques, mai 2002

Eurostat : Comité sur la confidentialité dans le domaine statistique, 12 novembre 2001

Eurostat : Groupe de travail : Atelier sur les métadonnées, une fois par an en mai ou en juin

Eurostat : Comité sur la confidentialité dans le domaine statistique, une fois par an en novembre.

Rapporteur : CEE

Activités et moyens de juillet 2001 à juin 2003 :

Activités de la CEE :

- a) Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur la communication électronique des données (février 2002), qui examinera les sujets suivants : i) questions de gestion, d'organisation et de politique générale; ii) questions de sécurité, de confidentialité et de protection des données; iii) normes relatives aux métadonnées et modèles de concepts; iv) expérience des utilisateurs en ce qui concerne les modes de communication en ligne; et v) normes XML et XBRL (l'ordre du jour sera précisé davantage au cours des deux prochains mois, à l'issue d'une discussion avec les pays).
- b) Réunion de travail sur l'édition des données statistiques en mai 2002, qui examinera les sujets suivants : i) planification et gestion de l'édition des données statistiques, ii) mesure et évaluation de la qualité de l'édition des données, iii) édition des données administratives, et iv) impact des nouvelles technologies sur l'édition des données statistiques.
- c) Préparation d'un ouvrage méthodologique intitulé "Bonnes pratiques pour l'évaluation de l'efficacité de l'édition des données" (2001-2002).

Activités de l'OCDE :

Coordination des activités de collecte de statistiques au niveau de l'ensemble de l'organisation et avec d'autres organisations internationales; cette coordination portera à la fois sur le contenu, sur le calendrier des opérations et sur l'utilisation de techniques communes (XML/Gesmes).

Activités d'Eurostat : (*Thèmes 14 - Technologies de l'information (144), 15 - Bases de données de référence, 25 - Sécurité informatique et confidentialité statistique*) :

Travaux de méthodologie en cours :

Promotion et assistance aux utilisateurs d'Eurostat pour la mise en œuvre de l'échange de données surveillé, suivi et support des systèmes correspondants (Stadium, EDIFLOW) en collaboration avec les États membres.

Les activités de gestion de messages statistiques normalisés EDI seront poursuivies, y compris la mise en œuvre de messages normalisés EDI pour l'échange de données au sein du Système statistique européen (SSE).

Collecte de données de base :

Eurostat poursuivra ses efforts pour contribuer à alléger le travail de collecte de statistiques qui pèse sur les entreprises grâce à un programme de travail établi et suivi par l'Équipe spéciale (Task Force) CORD.

La collecte de données de base dans le domaine du commerce extérieur intracommunautaire sera soutenue par la maintenance d' IDEP/CN8, l'appui correspondant aux administrations nationales compétentes, ainsi que la préparation et la livraison des versions DOS et Windows d'IDEP/CN8 (jusqu'à fin 2002).

Bases de données de référence

En 2001, il devrait être possible de poursuivre et d'amplifier les efforts entrepris pour atteindre les objectifs proposés les années précédentes :

- Amélioration des services offerts par l'environnement de référence
 - convivialité des outils proposés
 - processus optimisé de recherche d'informations
 - qualité des métadonnées décrivant les données proposées
- Suivi d'un groupe de travail chargé de la coopération avec les États membres et les pays candidats sur l'environnement de référence européen et les métadonnées.
- Optimisation des fonctions des dictionnaires de données pour la gestion de toutes les nomenclatures particulières de l'environnement de référence.
- Étude des indicateurs de vraisemblance des données, ainsi que des validations en entrée de la référence.
- Étude des indicateurs sophistiqués pour l'assurance qualité.
- Méthode de recherche non numérique.
- Intégration des outils d'analyse statistique et de cartographie en sortie de la référence.

Sécurité informatique et confidentialité statistique

COORDINATION

Des méthodes statistiques pour la protection des résultats agrégés et des microdonnées seront développées. L'accent sera mis sur les méthodes d'amélioration qui répondent aux besoins existants ou aux besoins futurs probables du Système statistique européen. Des logiciels et des interfaces permettant d'appliquer ces méthodes seront développés et améliorés si nécessaire.

ASPECTS JURIDIQUES

Mise en œuvre du règlement de la Commission sur les conditions d'accès aux données confidentielles à des fins scientifiques en ce qui concerne les mesures relatives aux garanties contractuelles pour l'accès aux données confidentielles. Cette activité implique une coopération intensive avec le CSS.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

Mise au point d'un logiciel STADIUM convivial et complètement révisé.

Utilisation de STADIUM et de GESMES pour tous les flux de données pertinents. EDIFLOW sera mis à la disposition des utilisateurs extérieurs par le biais de l'Internet.

Mise en œuvre du message Intrastat INSTAT en format XML.

Mise au point des versions XML de GESMES et RDRMES.

Sécurité informatique et confidentialité statistique

COORDINATION

Élaboration et amélioration des règles et des procédures opérationnelles pour le centre d'analyse de données (DAC). Cette activité inclura l'élaboration d'options pour le contrôle de la confidentialité des résultats retirés du DAC ainsi que le soutien nécessaire à la recherche et la mise à disposition de métadonnées pour favoriser une recherche de bonne qualité. Une conférence scientifique sur la confidentialité statistique sera cofinancée.

ASPECTS JURIDIQUES

Règlement de la Commission sur l'accès aux données confidentielles pour la recherche scientifique.

Activités nouvelles

Mise en place d'un bureau d'assistance externe pour la collecte de données (EDI et Stadium) afin de venir en aide aux utilisateurs DSIS à l'extérieur d'Eurostat.

Le système STADIUM sera encore perfectionné (soutien XML, validation intégrée des données, flux de travail interne, etc.).

Développement d'EDIFLOW en fonction des besoins des utilisateurs.

Mise au point et application de messages normalisés fondés sur XML.

Bases de données de référence

- Mise en œuvre des techniques de workflow en collaboration avec les producteurs pour une meilleure information des clients.
- Mise en œuvre d'une nouvelle architecture optimisée de production, de référence interne et externe et de diffusion, permettant une couverture plus large des besoins des clients.

Sécurité informatique et confidentialité statistique

ASPECTS JURIDIQUES

Application d'un règlement (toujours à l'état de projet) sur la mise en œuvre de la Directive relative à la protection des données au sein d'Eurostat.

Avis sur l'application des règles régissant l'accès du public aux documents de la Commission.

Activités d'autres organismes :

OIT :

L'OIT poursuivra l'adoption progressive de moyens électroniques de collecte des données pour son programme de diffusion. Le développement attendu de l'Internet au cours des prochaines années permettra de l'utiliser de plus en plus pour recueillir des données auprès des pays et territoires. Deux méthodes sont envisagées : le chargement direct des bases de données de l'OIT par les services nationaux de statistique, ou la saisie par l'OIT des données reçues par courrier électronique ou sur disquette, voire la collecte directe de données à partir de sites Web. L'introduction de ces moyens électroniques sera progressive. Elle débutera par une étude de la situation d'autres organisations internationales et régionales, suivie d'une expérience pilote avec un certain nombre de pays développés et en développement sur le plan statistique. En ce qui concerne le traitement des données, une série complète de tests de cohérence a été mise au point et appliquée à toutes les bases de données statistiques du BIT. Ces tests peuvent servir non seulement à mettre à l'épreuve toutes les nouvelles données saisies mais aussi à tester à posteriori les données saisies antérieurement.

Fonds monétaire international (FMI) :

- i) Modernisation de l'architecture informatique pour la collecte des données afin d'accroître l'efficacité des systèmes du FMI et d'encourager l'adoption des technologies qui ont fait leur preuve, par exemple la technologie des serveurs clients, l'Internet, les intranets, les CD-ROM, les navigateurs, l'échange de données informatisé (EDI).
- ii) Incitation des correspondants dans les pays membres à l'utilisation du message standard GESMES/CB (EDIFACT/ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de la balance des paiements ou autres émanant de pays de la région de la CEE.

Banque mondiale :

a) Dans la Fédération de Russie, les activités suivantes seront financées au moyen du prêt accordé par la Banque mondiale dans le cadre du projet relatif à l'amélioration du système statistique d'État (STASYS) et plus précisément de la composante intitulée "Réorganisation de la collecte et du traitement des données" : i) mise au point d'un plan systématique avec un calendrier correspondant, pour achever le processus de remplacement des recensements périodiques par des enquêtes par sondage s'agissant de la collecte de statistiques sur le secteur réel; ii) mise en place de registres administratifs et statistiques sur les activités industrielles et commerciales (registres des entreprises et des organismes); iii) élaboration

d'un avant-projet de recensements économiques dans la Fédération de Russie; iv) organisation d'un recensement agricole à l'échelle de toute la Russie dans l'optique du programme de la FAO/ONU et amélioration de l'observation statistique des petites entreprises; v) élaboration, pour le Goskomstat de Russie, d'une stratégie en matière de relations publiques qui sera appliquée dans le cadre des enquêtes statistiques de grande ampleur (recensements économiques ou agricoles, enquêtes auprès des petites entreprises, enquêtes auprès des ménages, etc.) et son application à titre expérimental; vi) mise au point d'un système pour soutenir les enquêtes par sondage auprès des ménages. Ces activités seront étayées par l'achat du matériel informatique nécessaire pour le traitement des données d'enquête, notamment par l'achat de mini-ordinateurs dans le but d'assurer le passage généralisé à des méthodes électroniques de collecte de données sur les prix.

b) La Banque mondiale recueille des données et des projections macroéconomiques au moins une fois par an auprès de ses équipes de pays dans le cadre d'un programme intitulé "l'enquête unifiée". Ces données et projections servent à planifier et évaluer les activités de la Banque. Elles forment la base des travaux sur l'évaluation de la capacité d'emprunt et du risque et occupent une place importante dans les publications de la Banque destinées à des lecteurs externes, par exemple les Indicateurs du développement dans le monde, les tableaux nationaux et régionaux donnant une vue globale et le financement du développement dans le monde. Ces données sont collectées de manière normalisée à l'aide du système de base de données par pays de la Banque connu sous le nom de base de données active (Live Database ou LDB). Il s'agit d'une base de données fondée sur Excel qui normalise la gestion de l'information macroéconomique en organisant cette dernière en feuillets distincts par sujet et en utilisant des codes indicateurs, des présentations communes et une série d'instruments de formatage, de calcul et de notification.

c) Selon le Système de notification de la dette extérieure à la Banque mondiale (DRS), chaque pays membre qui a bénéficié soit d'un prêt de la BIRD soit d'un crédit de l'IDA doit fournir des informations sur sa dette extérieure. Les pays emprunteurs sont tenus de faire état de leur endettement extérieur à long terme au moyen des formulaires suivants : i) Formulaire 1 - Description des dettes extérieures publiques individuelles et des dettes extérieures privées à garantie publique individuelles; cette description consiste en informations sur les caractéristiques de chaque prêt, par exemple la date de l'engagement, le montant de l'engagement de prêt, l'objet du prêt, le taux d'intérêt et les conditions et modalités de remboursement; ii) Formulaire 1A - Plan des tirages, du remboursement du principal et du paiement des intérêts pour les dettes extérieures publiques individuelles et les dettes extérieures privées à garantie publique individuelles, dont l'objet est de permettre à la Banque d'établir des projections concernant les paiements futurs au titre du remboursement du principal et du versement des intérêts sur les prêts qui sont remboursés de manière irrégulière; iii) Formulaire 2 - Dettes extérieures publiques individuelles et dettes extérieures privées à garantie publique individuelles : état actuel et transactions durant la période considérée. Ce formulaire contient des informations prêt par prêt sur l'encours et les flux de la dette pendant la période considérée; iv) Formulaire 3 - Il contient des modifications précises se rapportant aux formulaires 1 et 2; v) Formulaire 4 - Dette extérieure privée non garantie. Ce formulaire renferme des données agrégées de stock et de flux sur la dette extérieure privée à long terme non garantie.

d) La Banque mondiale prévoit également de recueillir des données sur l'endettement extérieur à l'échelle mondiale par le biais du Web (Web-DRS).

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Travaux en cours : collecte et échange de données statistiques tous les mois ou tous les trimestres entre les services nationaux de statistique des pays de la Communauté et le CEI-STAT en utilisant des tableaux (questionnaires) normalisés formatés en Excel (204 tableaux). Le CEI-STAT échange des informations par le biais de l'Internet avec les services de statistique de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la République de Moldova, de la Russie, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ukraine. Les services de statistique de l'Arménie, du Bélarus et de l'Ouzbékistan effectuent cet échange par courrier électronique par le biais de liaisons commutées.

De 2001 à 2003, les travaux vont se poursuivre en vue de normaliser l'échange électronique de données statistiques avec les services nationaux de statistique et les organisations internationales et d'améliorer la base de données de référence dans le but d'étoffer les services à la disposition des divers utilisateurs (couverture plus générale des données, incorporation de classifications harmonisées et ensemble de catalogues et de manuels). La nouvelle technologie fera l'objet d'une analyse en vue d'améliorer la protection des données et de mieux en préserver la confidentialité.

2.3 DIFFUSION ET ÉCHANGE DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Exposé des problèmes : Construire une infrastructure de l'information et une infrastructure technologique qui permettent une diffusion des données statistiques répondant aux besoins des différents groupes d'utilisateurs; diffuser l'information statistique par divers moyens électroniques adaptés aux besoins des clients; appeler l'attention sur la commercialisation et la tarification de l'information statistique (toutefois, les questions de politique générale relatives à la commercialisation et à la tarification seront examinées au titre de l'élément de programme 1.2); promouvoir une pleine utilisation des autoroutes électroniques de l'information, du courrier électronique et des liaisons point à point pour assurer la diffusion des produits statistiques auprès des utilisateurs finals et l'échange de données statistiques structurées entre les producteurs de statistiques; créer une structure de référence sur l'information statistique disponible aux niveaux national et international (cela implique que l'accent soit placé sur l'architecture des métadonnées et sur la conception et la mise au point de méthodes permettant d'obtenir une description normalisée des données et métadonnées statistiques); créer un réseau efficace entre les répondants communiquant des données utilisées pour la production de statistiques et les organismes nationaux et internationaux de statistique.

Au cours des deux prochaines années, une large place devrait être faite dans cet élément de programme à l'introduction de systèmes de métainformations au niveau national et à l'harmonisation des systèmes de métadonnées des organisations internationales; au développement de l'utilisation de l'Internet pour la diffusion des données statistiques; à l'application des normes EDIFACT pour la diffusion des données statistiques et à la communication aux médias de données économiques reflétant la situation du marché.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Pour la CEE : avancement de la réorganisation de la diffusion des données qui découle de l'expansion des services Internet; progression de l'harmonisation des métadonnées en relation avec la diffusion de statistiques par les organisations internationales; élaboration d'un manuel sur les meilleures pratiques en matière de diffusion de données statistiques aux médias et sur les relations des services de statistique avec les médias; meilleure utilisation des normes EDIFACT pour l'EDI avec les pays en transition.

Pour Eurostat : Accord sur la concentration des efforts, des investissements et des ressources sur les six priorités du DSIS (métadonnées; structure de référence; collecte de données brutes; conception et intégration des techniques d'EDI; systèmes multimédias et autoroutes de l'information; application des techniques de réseau); accord sur l'utilisation de messages EDI normalisés comme support pour l'échange de données et de métadonnées entre différentes structures de référence; mise en œuvre de structures de référence et de diffusion conformes aux recommandations communes, aux prescriptions et aux mémorandums d'accord (notamment en ce qui concerne les droits d'accès, les droits d'auteur, les pratiques comptables); études de faisabilité sur la manière dont les services d'information statistique peuvent tirer parti de l'EDI et des techniques multimédias.

Pour l'OCDE : Nouvelle amélioration de la base de données accessible en ligne sur l'Internet de l'OCDE (Source OCDE) grâce au regroupement des séries de données, à l'amélioration du contenu descriptif des métadonnées, et au perfectionnement de l'interface utilisateur.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les résultats de la Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (Washington, 28 au 30 novembre 2000), en particulier la proposition du FMI visant à utiliser son tableau d'affichage des normes de diffusion des données (DSBB) comme pôle de référence pour les métadonnées statistiques et à élaborer, sur la base du XML, un langage commun pour les métadonnées et les données statistiques.
- Les pressions de plus en plus fortes qui s'exercent sur les instituts nationaux de statistique pour les amener à donner accès gratuitement à un large éventail de statistiques par le biais de l'Internet.
- L'incidence sur les politiques des prix des pressions exercées pour que les utilisateurs aient accès aux données sur l'Internet.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2001 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de juillet 2001 à juin 2003 :

CEE : Réunion de travail sur les métadonnées statistiques, mars 2002

CEE : Réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias, novembre 2001

CEE : Réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias, novembre 2002

Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) sur les produits et les services, septembre 2001

Eurostat : Groupe de travail : Réunion sur le réseau Data Shop, 1er et 2 octobre 2001

Eurostat : Groupe de travail : STNE, 3 au 5 octobre 2001

Eurostat : Groupe de travail sur la diffusion de l'information statistique, 22 et 23 octobre 2001

Eurostat : Groupe de travail : STNE, deux fois par an en mars et en octobre

Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) sur les produits et les services, deux fois par an en mars et en septembre

Eurostat : Groupe de travail : Réunion sur le réseau Data Shop, deux fois par an en avril et en octobre

Eurostat : Groupe de travail sur la diffusion de l'information statistique, deux fois par an en avril et en octobre.

Rapporteur : CEE

Activités et moyens de juillet 2001 à juin 2003 :

Activités de la CEE :

- a) Préparation de l'ouvrage méthodologique intitulé "*Guide des meilleures pratiques en matière de relations avec les médias*" (2001-2002)
- b) Réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias (2001-2002) qui examinera le projet de "*Guide des meilleures pratiques en matière de relations avec les médias*".
- c) Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (mars 2002) qui examinera les sujets suivants : i) questions d'infrastructure pour les métadonnées statistiques, ii) les utilisateurs et les métadonnées et iii) qualité des métadonnées.
- d) Réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias (2002-2003) qui examinera les sujets suivants : (la liste des points à traiter sera établie en fonction des recommandations attendues de la réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias qui se tiendra en novembre 2001).
- e) Élaboration d'un document méthodologique intitulé "*Meilleures pratiques en matière de conception de sites Web statistiques*" (2001-2002).

f) Élaboration d'un document méthodologique intitulé "Recommandations relatives aux formats appropriés pour le téléchargement des données statistiques à partir de l'Internet" (2001-2002)

g) Participation au Groupe EEG6 du Conseil européen de normalisation de l'EDI (2001-2002, 2002-2003).

Ressources du secrétariat : importantes.

Activités de l'OCDE :

- i) Simplification des procédés de publication;
- ii) Développement du contenu et de la fonctionnalité des métadonnées et de la présentation des produits électroniques;
- iii) Nouvelle amélioration de la base de données diffusée en ligne sur Internet de l'OCDE (Source OCDE) grâce à une harmonisation des séries de données, à l'amélioration du contenu descriptif des métadonnées et au perfectionnement de l'interface utilisateurs.

Activités d'Eurostat : (*Thèmes 14 - Technologies de l'information (143), 16 - Information, 17 - Diffusion*)

Travaux de méthodologie en cours :

Réseaux télématiques SSE :

Administration du site Eurostat de CIRCA, soutien aux groupements d'intérêt correspondants et au Comité technique et d'orientation. Liaison avec les autres organes impliqués dans CIRCA. Sensibilisation à CIRCA au sein d'Eurostat.

Gestion du site consacré aux Euro-indicateurs, qui contient une série d'indicateurs nationaux importants destinés à être partagés par différents utilisateurs privilégiés.

Information

COMMUNICATION/PRESSE

La communication externe sera améliorée grâce à de nouveaux euro-indicateurs, qui seront pris en compte dans les communiqués de presse, la diffusion d'informations complémentaires spécifiques destinées aux journalistes ainsi qu'un calendrier plus stable et plus complet couvrant la diffusion des communiqués de presse et l'actualisation des euro-indicateurs, au maintien et au développement des relations avec les médias (communiqués de presse, "verrouillage" ou système ad hoc, "Eurostat media services", réunions de groupes de journalistes...) et à la formation du personnel d'Eurostat en ce qui concerne les relations avec la presse. Un échange de données d'expérience et une coopération avec les États membres seront également assurés, de même que la consolidation des indicateurs d'activité.

L'outil Cybernews (Forum...) sera développé et les actions à mettre en place, à la suite des conclusions de l'étude sur la communication interne qui sera publiée en 2000, seront poursuivies.

PUBLICATIONS DE SYNTHÈSE

Des actions sont prévues en vue de rationaliser les publications de synthèse, d'utiliser les différents supports de diffusion et de rechercher des partenaires pour promouvoir le développement des produits à valeur ajoutée. Le programme est le suivant : production de l'Annuaire 2001 (sur papier et sur support électronique), Euro-statistiques, sixième édition de "L'Europe en chiffres", évaluation de la politique de sous-traitance, analyse du marché et révision de la stratégie, développement de la fonction éditoriale, processus de révision et marché pour l'annuaire 2001.

Diffusion

PROGRAMME DE PUBLICATIONS

Les travaux seront axés sur l'utilisation de différents supports pour la mise en place et la gestion d'un programme rationnel destiné à répondre aux besoins bien définis des utilisateurs (collections) et la consolidation de solutions faisant appel à des outils de publications assistés par ordinateur afin de simplifier et d'automatiser la production de manuscrits. La politique lancée en 1998 en matière de collections sera évaluée.

La mise à disposition de la gamme de produits réalisée en coopération avec les États membres sous l'appellation commerciale de "Statistics Europe" et l'évaluation de la version 2 du site Web d'Eurostat figurent au nombre des activités prévues.

La consolidation et l'évaluation des indicateurs d'activité seront essentielles.

POLITIQUE DE DIFFUSION

La gestion des abonnements, droits d'accès, droits de reproduction et contrats ainsi que la gestion et le développement d'une gamme de produits/services basés sur le principe "l'électronique d'abord, le papier ensuite" constituent l'essentiel de l'activité. Dans ce cadre, une évaluation interne du nouvel outil pour la diffusion (EDEN) sera réalisée.

Eurostat cherchera à établir des partenariats au sein du Système statistique européen (mise au point conjointe de produits et de services sous l'appellation "Statistics Europe") ainsi qu'une coopération entre producteurs de données et entreprises du marché de l'information. La présence d'Eurostat dans les principales manifestations concernant l'information et la statistique sera assurée et des activités destinées à promouvoir les produits d'Eurostat seront prévues.

Obtenir les réactions des utilisateurs sera fondamental pour améliorer l'offre et adapter la politique de diffusion.

La consolidation et l'évaluation des indicateurs d'activité seront essentielles.

RÉSEAUX DE DIFFUSION

L'activité principale concernera le développement, le support et la gestion du réseau Data Shop. La priorité est donnée à l'adhésion à la charte de la qualité pour les Data Shop et à l'amélioration de l'offre de formation au mode de fonctionnement du réseau, afin de mieux utiliser les outils de diffusion.

Le nouveau contrat pour la gestion des Data Shop de Bruxelles, Luxembourg et Madrid sera évalué. À Bruxelles, les services offerts au Parlement européen et aux autres institutions du SSE continueront d'être assurés.

La consolidation des indicateurs d'activité et le suivi de la charte de la qualité sont des éléments importants de la gestion du réseau Data Shop.

Le projet Euro-SICS

Le site consacré aux Euro-indicateurs fournit aux utilisateurs institutionnels un ensemble de séries chronologiques, disponibles à intervalles très rapprochés et offrant une vue d'ensemble de la conjoncture en Europe. Le site englobe les domaines présentant un intérêt pour l'**analyse à court terme**, vise à garantir la cohérence, contient des séries chronologiques longues et des métadonnées complètes. Il contiendra en définitive environ 350 indicateurs; il s'agit, dans la plupart des cas, d'indicateurs entièrement harmonisés et dans les autres cas, de données nationales incomplètement harmonisées ou même d'indicateurs nationaux spécifiques.

INDICATEURS STRUCTURELS

Le site consacré aux indicateurs structurels fournit un petit nombre d'indicateurs clefs (35) à un large éventail d'utilisateurs. Ces indicateurs sont liés aux conclusions du Conseil européen spécial de Lisbonne. Sur la base de ces conclusions, un rapport annuel de synthèse sera établi à l'aide des indicateurs qui se rapportent à l'emploi, à l'innovation, au processus de réforme économique et à la cohésion sociale.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

La version 3.0 de l'instrument Groupware CIRCA sera spécifiée et développée au début de 2001. En fonction des résultats d'une étude de marché, une refonte du logiciel sera amorcée au cours du deuxième semestre de 2001. Le nouveau logiciel sera disponible à la fin de 2002. Il s'appuiera sur une approche plus structurée et une interface avec des plates-formes ouvertes sera assurée.

Activités nouvelles :

Réseau télématique SSE

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

Système d'information économique et sociale de l'ONU (UNESIS) : i) conception et mise en place de modalités de collecte et de diffusion du contenu d'une Base de données commune et de données relatives à la comptabilité nationale par des moyens électroniques, y compris le réseau Internet; ii) application de formats normalisés de données et de métadonnées à la Base de données commune (Common Database (CDB)); et iii) élargissement des normes UNESIS à la base de données démographiques et au Bulletin mensuel de statistiques.

OIT :

Les données diffusées sur le site Web du Bureau de statistique de l'OIT (<http://www.laborsta.ilo.org>) continueront d'être mises à jour. Ce site permet aux utilisateurs d'avoir accès à une large gamme de données contenues dans les bases de données statistiques pertinentes de l'OIT et de consulter et télécharger gratuitement des informations. Les versions actualisées des métainformations traditionnellement publiées dans la série "Sources et méthodes" seront progressivement diffusées sur le site Web ILO LABORSTA sous forme condensée. Seule une partie des informations sera toutefois publiée de cette manière et la publication sur papier se poursuivra. La base de données et la publication sur les indicateurs clefs du marché du travail (KILM) pour 2001 seront disponibles sur CD-ROM et via Internet.

Fonds monétaire international (FMI) :

- i) Encourager les correspondants à utiliser le message normalisé GESMES/CB (EDIFACT/ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de balance des paiements ou autres provenant des pays de la région de la CEE.
- ii) Développer l'utilisation de CD-ROM et de l'Internet pour la diffusion électronique des publications statistiques du FMI.
- iii) Coordonner, parmi les abonnés au SDDS et d'autres organisations internationales et régionales, la mise au point d'un langage XML pour l'échange ouvert de données et métadonnées statistiques.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) :

L'ONUDI continuera de diffuser ses statistiques industrielles (INDSTAT) et le contenu de ses bases de données sur l'équilibre de l'offre et la demande industrielles (IDSB) sur CD-ROM. Pour ce qui est du questionnaire par pays de l'ONUDI, on prévoit que les services nationaux de statistique demanderont de moins en moins la version sur papier à mesure que la transmission informatisée de données deviendra pratique courante.

Banque mondiale

a) Dans la Fédération de Russie, les activités suivantes seront financées au moyen du prêt accordé par la Banque mondiale dans le cadre du projet relatif à l'amélioration du système statistique d'État (STASYS) et plus précisément de la composante intitulée "Réorganisation de la collecte et du traitement des données" : i) mise au point d'un plan systématique avec un calendrier correspondant, pour achever le processus de remplacement des recensements périodiques par des enquêtes par sondage s'agissant de la collecte de statistiques sur le secteur réel; ii) mise en place de registres administratifs et statistiques sur les activités industrielles et commerciales (registres des entreprises et des organismes); iii) élaboration d'un avant-projet de recensements économiques dans la Fédération de Russie; iv) organisation d'un recensement agricole à l'échelle de toute la Russie dans l'optique du programme de la FAO/ONU et amélioration de l'observation statistique des petites entreprises; v) élaboration, pour le Goskomstat de Russie, d'une stratégie en matière de relations publiques qui sera appliquée dans le cadre des enquêtes statistiques de grande ampleur (recensements économiques ou agricoles, enquêtes auprès des petites entreprises, enquêtes auprès des ménages, etc.) et son application à titre expérimental; vi) mise au point d'un système pour soutenir les enquêtes par sondage auprès des ménages. Ces activités seront étayées par l'acquisition du matériel informatique nécessaire pour le traitement des données d'enquête, notamment par l'achat de mini-ordinateurs dans le but d'assurer le passage généralisé à des méthodes électroniques de collecte de données sur les prix.

b) La Banque mondiale recueille des données et des projections macroéconomiques au moins une fois par an auprès de ses équipes de pays dans le cadre d'un programme intitulé "L'enquête unifiée". Ces données et projections servent à planifier et évaluer les activités de la Banque. Elles forment la base des travaux sur l'évaluation de la capacité d'emprunt et du risque et occupent une place importante dans les publications de la Banque destinées à des lecteurs externes, par exemple les Indicateurs du développement dans le monde, les tableaux nationaux et régionaux donnant une vue globale et le financement du développement dans le monde. Ces données sont collectées de manière normalisée à l'aide du système de base de données par pays de la Banque connu sous le nom de base de données active (Live Database ou LDB). Il s'agit d'une base de données fondée sur Excel qui normalise la gestion de l'information macroéconomique en organisant cette dernière en feuillets distincts par sujet et en utilisant des codes indicateurs, des présentations communes et une série d'instruments de formatage, de calcul et de notification.

c) Selon le Système de notification de la dette extérieure à la Banque mondiale (DRS), chaque pays membre qui a bénéficié soit d'un prêt de la BIRD soit d'un crédit de l'IDA doit fournir des informations sur sa dette extérieure. Les pays emprunteurs sont tenus de faire état de leur endettement extérieur à long terme au moyen des formulaires suivants : i) Formulaire 1 - Description des dettes extérieures publiques individuelles et des dettes extérieures privées à garantie publique individuelle; cette description consiste en informations sur les caractéristiques de chaque prêt, par exemple la date de l'engagement, le montant de l'engagement de prêt, l'objet du prêt, le taux d'intérêt et les conditions et modalités de remboursement; ii) Formulaire 1A - Plan des tirages, du remboursement du principal et du paiement des intérêts pour les dettes extérieures publiques individuelles et les dettes extérieures privées à garantie publique individuelles, dont l'objet est de permettre à la Banque d'établir des projections concernant les paiements futurs au titre du remboursement du principal et du versement des intérêts sur les prêts

qui sont remboursés de manière irrégulière; iii) Formulaire 2 - Dettes extérieures publiques individuelles et dettes extérieures privées à garantie publique individuelles : état actuel et transactions durant la période considérée. Ce formulaire contient des informations, prêt par prêt, sur l'encours et les flux de la dette pendant la période considérée; iv) Formulaire 3 - Il contient des modifications précises se rapportant aux formulaires 1 et 2; v) Formulaire 4 - Dette extérieure privée non garantie. Ce formulaire renferme des données agrégées de stock et de flux sur la dette extérieure privée à long terme non garantie.

d) La Banque mondiale prévoit également de recueillir des données sur l'endettement extérieur à l'échelle mondiale par le biais du Web (Web-DRS).

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Poursuite des travaux visant à élargir la diffusion sur support électronique des informations statistiques, y compris sur CD-ROM, et accès aux bases de données du CEI-STAT, ainsi que mise à jour mensuelle de la page d'accueil du CEI-STAT (<http://www.cisstat.com>) et diffusion des communiqués de presse du CEI-STAT destinés aux organes gouvernementaux des pays membres de la Communauté, aux organisations internationales et aux principales agences de presse.

2.4 CLASSIFICATIONS STATISTIQUES

Exposé des problèmes : Favoriser l'application des classifications internationales et appuyer les travaux du Groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales de l'ONU. Établir des liens entre les classifications statistiques et les classifications internes des entreprises.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Dresser un inventaire des plans de mise en application dans les différents pays et des écarts actuels par rapport aux classifications internationales; assurer une plus grande convergence entre le Système nord-américain de classification des industries (NAICS) et la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE); suivre le programme de révision de la CPC/CPA et la mise au point de la Classification socioéconomique européenne (CSE).

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les efforts accomplis par le Canada, les États-Unis et Eurostat en vue de parvenir à une plus grande convergence entre la CITI/NACE et le Système nord-américain de classification des industries (NAICS);
- La nécessité d'établir un lien entre les classifications statistiques et les classifications internes des entreprises (codes barres);
- Le Bureau appelle l'attention de la Conférence sur l'élaboration de nouvelles classifications et définitions et de nouveaux indicateurs de mesure pour le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les tâches à accomplir en priorité portent sur la classification des biens et services essentiels dans le domaine des TIC, le commerce électronique et le rôle des entreprises dans la Nouvelle Économie. On considère que la

coopération internationale entre l'OCDE, Eurostat, le Groupe de Voorburg et d'autres intervenants qui exercent une activité dans ce domaine peut beaucoup contribuer à accélérer l'avancement des travaux;

- Les milieux statistiques ne s'adaptent pas suffisamment vite pour répondre aux besoins d'actualisation et de modification des classifications. Les organisations internationales dont la compétence est reconnue pour telle ou telle classification devraient dès lors envisager la possibilité d'en publier une mise à jour qui aurait un caractère "provisoire ou indicatif" et que les pays pourraient utiliser pendant un certain temps jusqu'à ce que la nouvelle classification soit adoptée et approuvée sous sa forme définitive.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2001 : Aucune

Réunions de juillet 2001 à juin 2003 :

Eurostat : Comité CPS sur les nomenclatures NACE/CPA, 5 au 7 septembre 2001

Eurostat : Comité du code des douanes - Nomenclature, 8 et 9 novembre 2001

Eurostat : Comité : CPS sur les nomenclatures NACE/CPA, deux fois par an en janvier et septembre

Eurostat : Comité du code des douanes - Nomenclature, 8 et 9 novembre 2001

Eurostat : Groupe de travail sur les nomenclatures, une fois par an en octobre

Eurostat : Équipe spéciale (Task Force) sur la coordination méthodologique, une fois par an en juin

Division de statistique de l'ONU : réunion du Groupe d'experts en 2002

Division de statistique de l'ONU : réunion du Groupe d'experts en 2003

Division de statistique de l'ONU : deux réunions du sous-groupe technique en 2002

Division de statistique de l'ONU : deux réunions du sous-groupe technique en 2003

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2001 à juin 2003 :

Activités de la CEE : Néant

Activités de l'OCDE : L'OCDE participe activement aux réunions du sous-groupe technique qui a été constitué pour mettre à jour la CITI et la CPC.

Activités d'Eurostat : (*Thèmes 11 - Nomenclatures, 18 - coordination statistique*) :

Travaux de méthodologie en cours :

Classifications

NACE, CPA etc.

En collaboration avec les États membres, le secteur Nomenclatures se concentrera, en l'an 2001, sur le règlement que doit adopter la Commission et sur la publication du projet de mise à jour de la CPA et de la NACE ("Opération 2002" décidée par le CPS) afin de disposer, pour le 1er janvier 2002, d'une mise à jour adoptée et publiée de la CPA, avec des notes explicatives et des clefs de conversion vers la CPA 96 et la dernière version de la CPC, ainsi que d'une mise à jour adoptée et publiée de la NACE Rev.1 avec des notes explicatives et des clefs de conversion.

Parallèlement, le secteur Nomenclatures achèvera les travaux entrepris en collaboration avec les Nations Unies et le sous-comité du Groupe Voorburg afin de disposer, pour le 1er janvier 2002, d'une mise à jour adoptée et publiée de la CPC et de la CITI.

L'autre activité importante pour 2001 est le travail méthodologique qui sera entrepris en coopération avec les États-Unis, le Canada et le Mexique en vue de préparer une éventuelle convergence de leur nomenclature des activités pour 2007.

Les deux projets absorberont toutes les ressources du secteur et entraîneront le report de tous les autres travaux de méthodologie initialement prévus pour 2001.

NOMENCLATURES POUR LES STATISTIQUES SOCIALES

Les travaux sur l'harmonisation d'un ensemble de variables de base, dans lequel les nomenclatures sociales sont incluses, se concentreront sur la mise en œuvre, entamée en l'an 2000, des définitions et "opérationnalisations" recommandées des variables dans les sources statistiques des États membres. Une première version du système de méta-informations mettant les utilisateurs au courant des différences dans les définitions et "opérationnalisations" des variables sera installée et fera l'objet d'une première mise à jour. Les nomenclatures sont liées aux variables de base. Les principales nomenclatures existant dans le domaine des statistiques sociales sont les suivantes : CITE (éducation), CITP-88 (COM) (professions) et CIM (santé). Dans le contexte des travaux sur l'exclusion sociale et la pauvreté, la classification des revenus des ménages sera élaborée de manière plus détaillée. La nouvelle classification socioéconomique (E-SEC) devra être mise en œuvre par les États membres.

NOMENCLATURES POUR LES STATISTIQUES DES ÉCHANGES DES BIENS

L'année 2001 se caractérisera par la poursuite des objectifs proposés les années précédentes :

- Optimiser la mise à disposition de la Nomenclature combinée (NC) et des produits connexes en améliorant le processus de diffusion, en informatisant la gestion et en

développant l'EDI pour faire en sorte que les produits liés à la nomenclature combinée soient plus rapidement disponibles;

- Poursuivre les mesures d'intensification des contacts avec les pays en voie d'adhésion et achever les travaux d'adaptation de la Nomenclature combinée au Système harmonisé qui doit prendre effet à compter du 1er janvier 2002;
- Continuer les études entreprises en vue d'enrichir les outils servant à la classification des marchandises dans la NC.

La décision EDICOM étant arrivée à échéance en 1999, les travaux décrits ci-dessus sont en partie basés sur l'hypothèse qu'une nouvelle décision sera adoptée par le Parlement et le Conseil pour la période 2001-2005.

En outre, dans le but d'assurer une meilleure cohérence des statistiques sur les échanges de biens au niveau international, on procédera à une comparaison des diverses classifications géographiques utilisées par les différentes organisations (ONU, FMI, OMC...).

Autres activités de la Commission européenne :

NOMENCLATURES POUR LES STATISTIQUES DES ÉCHANGES DE BIENS

Les travaux sur la Nomenclature combinée devraient être exécutés en étroite collaboration avec ceux qui concernent la nomenclature douanière gérée par la DG Fiscalité et Union douanière.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie

Dans le cadre d'Edicom, la priorité devrait être donnée à la modélisation d'un instrument commun destiné à faciliter la classification automatique dans la NC.

Activités nouvelles

Étroitement liées au calendrier établi pour l'élargissement de l'Union européenne à de nouveaux membres, l'intégration de nouvelles versions linguistiques de la NC dans diverses bases de données devrait être achevée.

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

- a) Publier et traduire la CITI, Rev.3.1 dans toutes les langues de l'ONU (dans l'attente de la décision pertinente de la Commission de statistique à sa session de 2002);
- b) Publier et traduire la Classification centrale des produits (CPC), version 1.1 dans toutes les langues de l'ONU (dans l'attente de la décision pertinente de la Commission de statistique à sa session de 2002);
- c) Poursuivre la publication d'un bulletin d'information sur les classifications;

- d) Continuer de gérer le site Web et le registre de l'ONU sur les classifications;
- e) Réviser la CITI et la CPC pour 2007 (des avant-projets seront préparés en 2004);
- f) Publier des documents didactiques en vue de la mise en application et de l'utilisation de la CITI et de la CPC;
- g) Traduire dans toutes les langues de l'ONU le Manuel des statistiques du commerce international des services;
- h) Traduire les classifications des dépenses par fonction (document ST/ESA/STAT/Ser.M/84) qui ont été publiées en anglais dans les autres langues de l'ONU;
- i) Mettre à jour les actifs produits et non-produits dans une classification distincte des actifs (dans l'attente de la décision qui sera prise par le Groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales en 2001);
- j) Harmoniser avec la CEE, Eurostat et la FAO les nomenclatures de produits pour la collecte de statistique sur la production industrielle.

OIT :

L'OIT continuera de fournir des services consultatifs de courte durée aux pays qui ont entrepris d'élaborer ou de réviser une classification nationale des professions sur la base de la Classification internationale type des professions (CITP-88) ou sur une base analogue, par le biais de contacts directs avec les responsables de la gestion et les utilisateurs de ces classifications ou du site Internet correspondant. Elle observera l'évolution de la situation dans les pays dans ce domaine et entreprendra la mise à jour de la CITP-88 suivant les Conseils de la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail. Une étude portant sur l'opportunité de réviser la CITP-88 et l'orientation de cette révision éventuelle sera élaborée pour examen lors de la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail. Au vu de l'étude réalisée en 1997 sur l'expérience des pays concernant l'utilisation des classifications d'après la situation dans la profession, les services nationaux de statistique seront invités à réaliser des petites études détaillées selon le format communiqué par l'OIT. Les bases de données et les questionnaires correspondants de l'OIT sont actuellement modifiés pour pouvoir recevoir les statistiques communiquées par les États conformément aux classifications révisées de l'industrie, des professions, de la situation dans la profession et de l'éducation.

Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants :

Élaboration de classifications types qui soient en harmonie avec les classifications internationales correspondantes et formulation de recommandations concernant leur application. Organisation de consultations pendant l'adoption par tous les pays de la CEI des classifications par types d'activité sur la base de la CITI Rev.3 et de la NACE Rev.1, d'un classifieur statistique des produits sur la base de la CPA et de la liste PRODCOM ainsi que de la Classification internationale des dépenses individuelles par objet. Élaboration de tables de concordance entre les groupes des nouvelles classifications harmonisées et ceux des versions précédentes. Tenue d'une base de données sur les problèmes posés par l'introduction des nouvelles classifications et notification aux services nationaux de statistique des pays de la CEI des

changements qui y sont apportés. La base de données contient les recommandations formulées par le CEI-STAT pour la résolution des problèmes; ces recommandations sont examinées au cours des réunions annuelles du groupe de travail sur les outils et normes statistiques à qui il revient de prendre en dernier ressort les décisions qui seront appliquées par tous les services nationaux de statistique des pays de la CEI. Ces décisions servent de base pour l'élaboration des classifications types du CEI-STAT.

2.5 RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT STATISTIQUE

Exposé des problèmes : Promouvoir un programme actif de recherche, de développement et de transfert technologiques dans la région sur les questions statistiques et méthodologiques communes à d'autres éléments du programme de travail (par exemple correction des variations saisonnières; mesure de la qualité des données; erreur autre que d'échantillonnage; échantillonnage et estimation; conception des questionnaires; protection de la confidentialité; enquêtes longitudinales); veiller à ce que les services de statistique de toute la région puissent accéder aux résultats de ces travaux; élaborer à l'intention des organismes statistiques des principes directeurs sur les politiques et pratiques relatives à la gestion de la qualité des données dans les programmes statistiques, y compris la définition, le contrôle, la mesure et la description de la qualité des données, et leurs incidences sur le plan de la publication des données.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Mise en place d'un réseau actif d'échange d'informations entre les pays membres intéressés.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- L'importance croissante d'un travail de recherche méthodologique en coopération avec les États membres et d'autres organisations afin de satisfaire aux besoins d'harmonisation des nouvelles politiques (union monétaire, société d'information, etc.), aux impératifs de la mondialisation et à la nécessité de parvenir à une masse critique.
- La nécessité d'un transfert de technologies. En 2001, Eurostat devrait mettre en route un projet qui renforcera la diffusion, la valorisation et le transfert des résultats de la recherche. Un grand nombre d'instituts nationaux de statistique qui sont à la fois fournisseurs et utilisateurs de données devraient y participer.
- L'importance que revêt la mise au point, dans le cadre de programmes de recherche-développement, de solutions concernant les nouvelles notions, méthodes et technologies devenues indispensables dans le domaine des statistiques en raison de l'évolution rapide des TIC.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence de prendre à sa réunion plénière de 2001 : Aucune

Réunions de juillet 2001 à juin 2003 :

Réunions d'Eurostat : (*Thème 22 : Recherche statistique*) :

Eurostat : Groupe de travail EPROS (DOSIS), 26 au 28 novembre 2001

Eurostat : Groupe de travail sur l'évaluation de la qualité des statistiques, une fois par an en mars.

Eurostat : Groupe de travail sur la désaisonnalisation, une fois par an en février.

Eurostat : Groupe de travail : Comité consultatif scientifique, une fois par an en juin.

Eurostat : Groupe de travail EPROS (DOSIS), une fois par an en novembre.

Rapporteur : Eurostat.

Activités et moyens de juillet 2001 à juin 2003 :

Activités de la CEE : Néant

Activités d'Eurostat : (*Thème 22 : Recherche statistique*) :

Travaux de méthodologie en cours :

- Fournir une assistance pour la mise en œuvre de rapports de qualité internes. Continuer à aider les groupes de travail sectoriels à mettre en œuvre de nouveaux rapports de qualité ou à étendre la portée de ceux qui existent déjà. Coordonner, au sein du SSE, les activités visant à évaluer la qualité des produits statistiques.
- Résoudre, du moins sur le plan pratique, les principaux problèmes ayant trait aux méthodes de mesure de la qualité.
- Évaluer les méthodes d'estimation des statistiques conjoncturelles.
- Assurer la gestion correcte des projets de recherche-développement en cours (environ 30 projets, issus de trois appels précédents).
- Assurer la diffusion et le transfert des résultats. En particulier, un réseau d'assistance, une infrastructure commune et des actions relatives aux meilleures pratiques sont mis en œuvre, en coopération avec le CCR, afin de promouvoir le transfert de technologies au sein du SSE.
- Lancer un appel de propositions supplémentaires pour les thèmes qui ne sont pas suffisamment couverts et les nouveaux domaines émergents et faire connaître l'initiative par les moyens et canaux appropriés.
- Fournir un appui à Eurostat pour la mise au point de méthodes d'estimation et d'ajustement.
- Mettre au point et appliquer les méthodes d'estimation de la variance au sein d'Eurostat et dans les États membres.
- Coordonner les activités relatives à la désaisonnalisation à Eurostat (et au sein du SSE).

Autres activités de la Commission européenne

Le CCR soutient la diffusion et le transfert des résultats. Il soutient aussi - par des études réalisées à la demande et par la mise à la disposition du SSE d'un service d'assistance en ligne - les efforts qu'Eurostat consacre à l'analyse des séries chronologiques.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie

- Élaborer un manuel méthodologique pour les estimations réalisées à Eurostat.
- Publier des manuels sur les meilleures pratiques en matière d'édition et d'imputation; organiser un cours sur l'édition et l'imputation dans le cadre de la formation des statisticiens européens (TES).
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de désaisonnalisation.

Activités nouvelles :

- Préparer le sixième Programme-cadre de recherche, en coopération avec les autres services de la Commission, ainsi que la communauté scientifique et les milieux de la statistique officielle. Dans ce contexte, Eurostat cherchera à améliorer la coordination des aspects statistiques du nouveau programme de recherche, tant sur le plan de la recherche-développement que sur celui de l'appui statistique à la politique de RD, en particulier dans le domaine des indicateurs de RD, des statistiques sur la science et la technique et des statistiques sur la Nouvelle Économie. À cet effet, une coopération plus large entre les services de la Commission sera recherchée.
- Coordonner un projet visant à développer un programme européen complet sur le calcul des variances.
- Fournir une version du logiciel de désaisonnalisation qui réponde aux besoins des utilisateurs concernant différentes options/différents outils de désaisonnalisation et les plates-formes de travail.
- Mise en place et gestion du Centre d'analyse de données (DAC) en tant qu'environnement sécurisé dans lequel les chercheurs scientifiques peuvent travailler sous licence sur des données trop confidentielles pour être publiées. Ces activités sont tributaires de l'acceptation de la nouvelle législation permettant ce type d'accès à des fins de recherche et de l'élaboration des règles et procédures opérationnelles adéquates décrites sous le Thème 25.
- Élaborer un manuel sur les meilleures pratiques pour les enquêtes européennes, y compris le meilleur choix de pondérations pour le calcul des moyennes européennes.

Activités d'autres organismes :**Division de statistique de l'ONU :**

La Division de statistique de l'ONU a constitué une unité fonctionnelle qui est chargée des travaux d'élaboration et d'analyse en statistique et qui étudie les questions de mesure. Un rapport technique sera publié en 2002; il contiendra une analyse des caractéristiques des enquêtes réalisées dans des pays en développement, notamment les coûts, les effets du plan d'enquête et les taux de réponses. Un groupe d'experts sera convoqué au début de 2002 en vue de préparer ce document. Pour appuyer la collecte d'informations dans le domaine des statistiques sur l'invalidité, un autre rapport technique analysera la conception des recensements et enquêtes étayant l'établissement des statistiques sur l'invalidité. Les indices statistiques constituent le troisième domaine de recherche dans lequel il est prévu d'élaborer un rapport technique en 2002.

Fonds monétaire international (FMI) :

Les travaux consacrés à un cadre d'évaluation de la qualité des données sont déjà bien avancés. Des informations concernant l'état d'avancement des travaux peuvent être obtenues en consultant le site de référence concernant la qualité des données du FMI sur l'Internet à l'adresse suivante : <http://dsbb.imf.org>. Des cadres généraux et des cadres propres à certaines séries de données (pour les statistiques de la balance des paiements, des comptes nationaux, et des comptes analytiques des banques centrales, des prix à la production, et des finances publiques) ont été mis au point. Ils sont conçus pour être un instrument souple et global d'évaluation de la qualité des données utilisable à la fois par les statisticiens et les non-statisticiens. Ces cadres ont été mis au point à partir de la documentation de plus en plus volumineuse sur la qualité des données, de l'expérience pratique du FMI concernant les systèmes statistiques des pays tant développés qu'en développement, et des réactions recueillies lors de consultations avec les spécialistes nationaux de la collecte des statistiques, les organisations internationales, et d'autres entités, ainsi que lors d'essais sur le terrain du personnel du FMI. Au cours de la période prochaine, le Département de la statistique effectuera d'autres essais sur les cadres et cherchera à obtenir de nouvelles réactions de la part des statisticiens et des non-statisticiens. On prévoit qu'au nombre des travaux futurs figurera l'élaboration de cadres supplémentaires propres à certaines séries de données, éventuellement en collaboration avec d'autres organismes internationaux de statistique dans les cas où les données ne rentrent pas dans l'optique macroéconomique traditionnelle du FMI.

2.6 DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET RÉGIONALES

Exposé des problèmes : Promouvoir l'élaboration et l'intégration des statistiques au niveau des régions (infranationales et supranationales). Améliorer l'efficacité, la qualité et la comparabilité de la composante "géographique" des statistiques officielles. Faciliter la mesure et un renforcement de la cohésion économique et sociale de l'Union européenne en utilisant des informations statistiques de qualité sur les régions européennes. Mettre à la disposition des utilisateurs les données régionales nécessaires à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques régionales (tant au niveau national qu'au niveau de l'Union européenne,) de même qu'à l'évaluation de la situation et de l'évolution socioéconomiques de la région européenne.

Mettre au point et élaborer des concepts et des normes, de nouveaux instruments et techniques (SIG), et diffuser des produits géographiques et d'analyse spatiale.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Pour la CEE, organisation de réunions de travail sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie; préparation de principes directeurs sur la cartographie à des fins statistiques; et présentation de l'enquête sur l'utilisation des systèmes d'information géographique dans les services nationaux de statistique.

Pour Eurostat, publication de l'annuaire statistique "RÉGIONS", d'une classification complète des régions des nouveaux États membres, d'une méthodologie applicable aux comptes régionaux des ménages et des premiers résultats de l'examen sélectif.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- La première réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie (Tallin, septembre 2001).
- La meilleure coordination entre les statistiques et les données géographiques à laquelle sont parvenus les statisticiens et les cartographes dans l'Union européenne ainsi que les travaux qu'ils ont projetés en vue d'étudier s'il est ou non possible de définir, au niveau européen, des espaces territoriaux homogènes qui complèteraient (mais ne remplaceraient pas) la classification NUTS.
- La demande croissante de données géographiques et régionales.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2001 :

- Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique "Activités et moyens" ci-après).

Réunions de juillet 2001 à juin 2003 :

Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie, septembre 2001

Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie, avril 2003

Eurostat : Groupe de travail : Groupe d'experts en statistique du CIREA, 26 septembre 2001

Eurostat : Groupe de travail sur les systèmes d'information géographique pour les statistiques, 25 et 26 octobre 2001

Eurostat : Groupe de travail : Groupe d'experts en statistique du CIREFI, 7 novembre 2001

Eurostat : Groupe de travail sur le système d'information infrarégional et les statistiques urbaines, 19 et 20 novembre 2001

Eurostat : Groupe de travail sur les comptes régionaux, une fois par an en mai

Eurostat : Groupe de travail : Groupe d'experts en statistique du CIREA, une fois par an en septembre

Eurostat : Groupe de travail sur les systèmes d'information géographique pour les statistiques, une fois par an en octobre

Eurostat : Groupe de travail : Groupe d'experts en statistique du CIREFI, une fois par an en novembre

Eurostat : Groupe de travail sur le système d'information infrarégional et les statistiques urbaines, une fois par an en novembre

OCDE : Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux, février 2002

OCDE : Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux, février 2003

Rapporteur : Eurostat.

Activités et moyens de juillet 2001 à juillet 2003 :

Activités de la CEE :

a) Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie en septembre 2001, qui examinera les sujets suivants : i) nouvelles possibilités offertes par la coopération et le partenariat; ii) nouvelles solutions technologiques, y compris celles fondées sur l'accès en ligne aux données; iii) analyse spatiale; et iv) normes et métadonnées.

b) Séance de formation d'une journée sur l'application des SIG, organisée à l'intention des pays intéressés à l'occasion de la Réunion de travail.

c) Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie en septembre 2003, qui examinera les sujets suivants : (l'ordre du jour sera établi en fonction des recommandations de la Réunion de travail qui se tiendra à Tallin en septembre 2001)

Ressources du secrétariat : importantes

Activités de l'OCDE :

Travaux de méthodologie en cours :

- Élargissement de la base de données territoriales aux aspects sociaux et environnementaux.

- Mise au point d'une typologie régionale cohérente en vue d'effectuer des analyses comparées et un étalonnage territorial.
- Évaluation des résultats et de la compétitivité des unités territoriales.
- Évaluation des disparités territoriales. L'analyse est multiscalaire et pluridimensionnelle et fait appel à plusieurs méthodes.

Activités nouvelles :

- Offrir des nouvelles perspectives de comparaisons internationales aux niveaux infranationaux, en prenant les régions fonctionnelles comme unités d'analyse territoriale.
- Tester des modèles simples d'analyse spatioéconomique permettant de simuler des situations théoriques et de les confronter aux situations réelles.

Activités d'Eurostat : (*Thème 72 - Informations régionale et géographique*) :

Travaux de méthodologie en cours :

STATISTIQUES RÉGIONALES

Mise à jour régulière des différents domaines de la base de données REGIO de New Cronos; diffusion des résultats sous la forme d'un annuaire annuel sur papier et sur CD-ROM et de publications concises (Statistiques en bref); préparation en vue de l'intégration de nouvelles variables de cohésion dans la base de données à la suite du rapport CEIES; mise au point définitive d'une base juridique pour la nomenclature des régions NUTS; poursuite des travaux relatifs à l'intégration des pays candidats à l'adhésion dans le système communautaire de statistiques régionales.

Évaluation qualitative des comptes régionaux et des données régionales sur l'emploi/le chômage; amélioration de la couverture des statistiques régionales sur l'industrie, les services et l'environnement; poursuite des travaux relatifs à la construction d'un système d'information sur les agglomérations urbaines, y compris un projet pilote intitulé "Audit urbain".

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Transfert progressif des données géographiques GISCO vers la nouvelle architecture de la base de référence; coordination des actions menées par les services de la Commission qui sont liées à l'information géographique (IG) et aux SIG, par l'intermédiaire du groupe interservices COGI; mise en place de la stratégie définie pour développer une infrastructure européenne de base en matière d'IG; généralisation de l'utilisation de l'Internet pour la création d'applications; participation aux initiatives de la Commission pouvant compléter le contenu de la base (NATURA 2000, CORINE, Land Cover, etc.); communication avec les utilisateurs (site Web, bulletin d'information).

Extension du contenu de la base par acquisition de données; mise en place effective de l'infrastructure européenne de base en matière d'information géographique.

Autres activités de la Commission européenne :

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Un certain nombre de services de la Commission, en particulier le Centre commun de recherche et la Direction générale "Société de l'Information" mènent des actions dans le domaine de l'IG et des SIG; ces actions sont coordonnées autant que possible par le Comité des utilisateurs GISCO et le groupe interservices COGI.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

Dans le cas du PIB régional et des taux de chômage régionaux, certains changements de méthode pourraient affecter les résultats finals du projet d'évaluation de la qualité.

Activités nouvelles :

Inclure les pays candidats à l'adhésion dans le projet d'évaluation de la qualité des statistiques régionales, dans le SIG communautaire et dans notre système d'information sur les statistiques locales (SIRE).

Élaboration de statistiques sociales régionales, en particulier évaluation de la qualité et amélioration de l'utilisation de l'Enquête sur les forces de travail, mais ces travaux pourraient être retardés faute de ressources suffisantes.

Activités d'autres organismes :

Division de statistique de l'ONU :

En ce qui concerne le système d'information géographique (SIG), la Division de statistique de l'ONU adopte une approche à deux volets : usage interne au sein de la Division, d'une part, et activités de promotion et d'assistance technique aux pays en développement, d'autre part. Pendant les deux prochaines années, il est prévu de mettre au point un serveur cartographique statistique : une application fondée sur le SIG, présentation des données et indicateurs statistiques à l'aide de cartes selon un plan hiérarchique, qui permette à l'utilisateur de visualiser des cartes par région et par pays. La Division de statistique mettra également l'accent sur la promotion de l'utilisation des techniques SIG dans les pays en développement, en particulier pour le recensement et les enquêtes, par le biais de conférences et forums régionaux de l'ONU, de publications (par exemple un manuel sur les systèmes d'information géographique (SIG) et la cartographie numérique pour les activités de recensement de la population et de l'habitation) et de cours de formation.

Banque mondiale :

Au cours des deux prochaines années, la Banque mondiale s'attachera de plus en plus à mettre à jour et documenter des données infranationales et à les incorporer dans ses bases de données. Cet effort comprendra des systèmes tant internes qu'externes. La Banque développera les indicateurs de développement dans le monde publiés sur CD-ROM en vue de soutenir la cartographie des données infranationales.

2.7 MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Exposé des problèmes : La formation est un élément fondamental de la construction de systèmes statistiques harmonisés et de qualité. L'aspect "formation" devrait généralement être considéré comme une composante majeure de la plupart des réunions où entre en jeu l'échange d'informations sur les outils, les méthodes et les meilleures pratiques. Toutefois, il faudrait promouvoir des cours de formation internationaux communs, en tenant compte des besoins particuliers en matière de formation dus à l'évolution des méthodes, des instruments, des ressources en personnel nécessaires et des besoins d'harmonisation internationale. Il faudrait tout particulièrement prendre en compte les besoins des pays qui disposent de ressources internes restreintes en matière de formation. Étant donné que la principale contribution systématique à la formation dans la région de la CEE est assurée par le programme de formation d'Eurostat (TES), il importe de garantir le bon fonctionnement du programme.

Objectifs stratégiques à moyen terme : Assurer un programme de formation bien préparé dans le cadre du TES, en analysant les besoins des utilisateurs et en faisant participer les pays à la préparation et l'exécution de ce programme; susciter une large participation à ce programme de formation en diffusant des informations à ce sujet et améliorer la coordination de la formation offerte par les acteurs internationaux et les INS grâce à l'échange d'informations, Eurostat faisant fonction de centre de coordination. Les informations communes devraient être diffusées par le biais du groupe d'intérêt CIRCA d'Eurostat; il sera procédé à l'évaluation des activités de formation au sein de différents groupes de travail mis en place par Eurostat, l'OCDE ou la CEE.

L'attention de la Conférence est appelée sur le point suivant :

- L'importance d'une amélioration de la coordination dans le domaine de la formation en statistique. Le Bureau a estimé que l'un des moyens d'y parvenir pourrait être de multiplier les échanges d'informations entre les pays.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2001 : Aucune

Réunions de juillet 2001 à juin 2003 :

Groupe de travail et équipe spéciale (Task Force) d'Eurostat : Formation des statisticiens européens (TES), avril 2002

Rapporteur : Eurostat

Activités et moyens de juillet 2001 à juin 2003 :

Activités de la CEE : Néant

Activités d'Eurostat : (*Thème 12 - Formation en statistique*) :

Travaux de méthodologie en cours :

L'objectif de la formation en statistique est l'élaboration d'un programme général répondant aux besoins de formation prévisibles et tenant compte des besoins de formation et des

qualifications professionnelles de ses clients, de l'évolution et des besoins du Système statistique européen et des besoins en statistique des pays en transition. La formation est confrontée à de nouveaux défis en raison de l'élargissement de l'Union européenne, de la mise en œuvre de nouvelles technologies de communication et d'échange de données, de nouvelles sources d'information et de nouveaux agents dans la vie économique et sociale.

Les principaux objectifs de la formation en statistique sont les suivants :

- Contribuer à améliorer la qualité des statistiques européennes;
- Offrir une formation professionnelle de dimension supranationale;
- Favoriser l'utilisation de nouvelles méthodes et de nouveaux outils;
- Promouvoir le transfert de technologies;
- Contribuer à l'harmonisation et à la comparabilité des statistiques européennes;
- Encourager la coopération et les échanges au sein du SSE;
- Promouvoir l'intégration des pays candidats dans le SEE.

Les principaux groupes d'utilisateurs prévisibles sont les gestionnaires, les méthodologistes en statistique et les utilisateurs des statistiques. Ces usagers sont essentiellement issus des pays de l'Union européenne/AELE, des pays candidats et des pays situés à l'ouest des Balkans mais, dans des cas particuliers, également de pays avec lesquels la Commission a conclu des accords d'assistance, et de la Commission elle-même. L'offre de formation s'appuiera sur un programme de base en statistique, sur des programmes spécialement adaptés et sur des cours de gestion.

La formation en statistique est un programme d'Eurostat. Son financement et son organisation pratique seront fondés sur un contrat-cadre à partir de 2001. Les fonds nécessaires pour la formation proviendront des budgets Eurostat/AELE et de différents budgets d'assistance technique. Un groupe de travail rassemblant des représentants de pays de l'UE/AELE et de pays d'Europe centrale et orientale se réunira une fois par an.

La formation en statistique fait partie de divers programmes d'assistance technique de la Commission : PHARE, Cards, TACIS et Medstat. En général, les fonds correspondants sont gérés par les directions générales, Élargissement, Relations extérieures et Développement, avec sous-délégation dans le cas de PHARE pour les pays candidats à l'adhésion. Le but est de soutenir les programmes de création et de développement des institutions. Les pays bénéficiant d'une assistance financière au titre du programme PHARE participeront aussi bien aux cours organisés régulièrement qu'aux cours spéciaux. Il est également prévu de coordonner les activités de formation dans le cadre de PHARE.

Medstat financera certains cours spéciaux et la participation individuelle à certains cours des programmes de base.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

Activités nouvelles :

Pour la première fois, en 2001, la formation en statistique sera fondée sur un contrat-cadre. La priorité est donnée à la mise en place de nouvelles procédures afin d'assurer la continuité et la qualité du programme de formation. Il sera procédé à une planification à long terme pour les années 2002 et 2003 et de nouvelles initiatives seront prises pour coordonner les activités de formation en Europe.

Eurostat est chargé de la gestion globale. Il définit la politique, organise l'adjudication, précise le contenu de la formation en collaboration avec le Groupe de travail et le CPS et assume la responsabilité de la passation des contrats.

L'évaluation du programme de formation fera également l'objet d'adjudications.

Des formations seront organisées dans les domaines suivants :

- Formation à la statistique officielle sur la base d'une méthodologie européenne;
- Cours sur les applications des technologies de l'information et de la recherche-développement;
- Cours de gestion statistique.

Activités d'autres organismes :

OIT :

L'OIT s'est attachée à préparer dans le cadre d'un projet commun Bureau de statistique/Centre de formation de l'OIT de Turin (Italie) un recueil pédagogique sur les statistiques du travail comprenant plusieurs modules, et devenu disponible en l'an 2000. Ce recueil sera utilisé dans le cadre des cours internationaux de formation aux statistiques du travail organisés par le Bureau au Centre de formation de Turin ou des ateliers organisés, sur demande, au nom d'autres organismes internationaux ou régionaux. Il sera également communiqué aux services nationaux de statistique pour leurs activités de formation internes. Les fonctionnaires de l'OIT feront office de conseillers techniques pour des séminaires de formation ou pour la composante "formation" des activités d'autres organisations, les projets techniques Cupertino entrepris dans les régions et l'appui à d'autres activités de formation connexes du Centre de formation.

Fonds monétaire international (FMI) :

Cours de formation d'une durée de six semaines (en anglais, espagnol ou français) à l'Institut du FMI à Washington sur les sujets suivants : 1) statistiques de la balance des paiements; 2) statistiques des finances publiques; 3) statistiques monétaires et bancaires; et 4) comptabilité nationale (pas en 2000 et en anglais seulement).

Banque mondiale :

Le Réseau mondial d'apprentissage du développement de la Banque mondiale vise à élargir l'accès à une formation de bonne qualité, actualisée et efficace par rapport à son coût s'adressant aux gestionnaires des secteurs public et privé, afin qu'ils améliorent à leur tour leur capacité de conception, de planification et de gestion des politiques de développement socioéconomique. Par-delà les frontières géographiques, les zones horaires et les barrières linguistiques, l'objectif de la Banque consiste à fournir les moyens de dispenser aux spécialistes du développement des connaissances de pointe sur des questions d'actualité, en temps réel, grâce à des manifestations et activités virtuelles ou directes.

2.8 INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**Exposé des problèmes :**

Bien que les pays réclament l'élaboration de bons indicateurs, il existe une grande ambivalence quant aux moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Pour l'instant, il n'existe pas de série convenue d'indicateurs internationaux du développement durable. Les indicateurs qui sont actuellement utilisés sont généralement plus utiles aux pays en développement qu'aux pays européens.

L'OCDE est la force motrice qui veille à ce que les indicateurs ne soient pas exclusivement axés sur les questions économiques et environnementales. Certaines initiatives ont été prises en vue de rassembler des indicateurs agroenvironnementaux et de mettre au point un cadre conceptuel de la production et de la consommation.

Il convient d'élaborer des statistiques sur le développement durable en faisant en sorte qu'elles puissent être utilisées dans les différents domaines (social, économique et environnemental) du développement durable.

Objectifs à moyen terme :

Établir une série d'indicateurs du développement durable qui soit utile à la fois aux pays développés et aux pays en développement. À cette fin, il faudra instaurer une coopération et une coordination étroites entre les organisations internationales en consultation avec les pays membres et tirer parti des initiatives actuelles et futures. Concevoir un cadre théorique permettant l'intégration des statistiques, qui repose sur des considérations pratiques quant aux données qu'il est effectivement possible de recueillir et à la manière dont ce processus se rattache à une politique faisant réellement la différence sur le terrain. Ce cadre ne devrait pas constituer un ensemble théorique de mesures et devrait être étroitement lié à la stratégie de l'Union européenne pour un développement durable qui sera publiée en 2001 et aux travaux théoriques entrepris par l'OCDE.

L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants :

- Les liens de coopération qui sont en train de s'instaurer entre l'OCDE, Eurostat, l'Agence européenne pour l'environnement et d'autres organisations internationales concernées

en vue de l'élaboration d'indicateurs utiles pour observer en permanence le développement durable.

- La dichotomie qui existe entre, d'une part, la démarche concrète consistant à choisir une série d'indicateurs du développement durable à partir d'ensembles de données généralement disponibles pour la plupart des pays présentant un intérêt, et, d'autre part, une démarche plus théorique consistant à prendre une décision de principe en ce qui concerne le type d'indicateurs souhaitable. L'ONU et la Banque mondiale, qui comptent un nombre particulièrement élevé de membres et comprennent beaucoup de pays dont les bases de données sont moins étoffées, ont opté dans un premier temps pour des indicateurs plus simples choisis dans une grande mesure à partir des données disponibles. L'OCDE et l'Union européenne ont fait une plus large place à un cadre plus théorique dans l'espoir que la question susciterait suffisamment de dynamisme politique pour ouvrir la voie à l'élaboration ultérieure d'indicateurs plus spécifiques.
- Les prochaines activités de l'OCDE concernant le développement durable consisteront à établir un ensemble d'indicateurs appelés à servir d'exemples et à réunir les informations nécessaires à l'appui des indicateurs du développement durable.

Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter à sa réunion plénière de 2001 : Néant.

Réunions de juillet 2001 à juin 2003 :

Eurostat : Groupe de travail sur les indicateurs de l'environnement, 5 et 6 novembre 2001

Eurostat : Groupe de travail sur les statistiques régionales de l'environnement, une fois par an

Eurostat : Groupe de travail sur les indicateurs de l'environnement, une fois par an

(TRANSFERT DES RÉUNIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS À L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5???)

Rapporteur : OCDE

Activités et moyens de juillet 2001 à juin 2003 :

Activités de la CEE :

La Division de l'environnement et des établissements humains de la CEE-ONU envisage d'entreprendre des travaux liés à la Conférence "Rio+10" qui se tiendra prochainement.

Activités de l'OCDE :

Travaux de méthodologie en cours :

L'OCDE a entrepris un grand programme horizontal de trois ans sur le développement durable, qui devrait déboucher, vers le milieu de 2001, sur la présentation d'un rapport au Conseil des ministres. L'un des volets de ce programme consiste à calculer des indicateurs pour

mesurer le développement durable. Il s'agira en particulier d'élaborer un cadre qui englobe les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement de façon à mettre en relief les interactions entre ces trois catégories et à étudier les compromis possibles. L'OCDE s'inspirera, pour construire ce cadre, des travaux en cours du groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement, du groupe de Canberra sur le stock de capital et les services financiers et du groupe de Canberra sur la répartition des revenus. L'intention est d'établir aussi des liens bien définis avec les travaux de l'OCDE, sur les statistiques de la santé et de l'éducation et les travaux en cours sur la quantification du capital humain. D'autres organisations internationales (Eurostat, Agence européenne pour l'environnement, Banque mondiale et Commission du développement durable de l'ONU) et des instituts exerçant une activité dans ce domaine ont accepté d'apporter leur contribution à ce projet.

Activités nouvelles :

Collaboration avec l'ONU, la Banque mondiale et le FMI aux fins de mettre en œuvre la série de 21 indicateurs de base destinés à mesurer le développement, telle qu'actualisée et convenue lors d'un forum sur l'état d'avancement du développement tenu en mars 2000, en vue de suivre les progrès accomplis par les pays en développement et les pays en transition en ce qui concerne la réalisation des objectifs internationaux de développement fixés pour 2015. Les indicateurs, feuillets méthodologiques, diagrammes d'avancement et données fondamentales sont publiés sur le Web à l'adresse suivante : www.oecd.org/dac/indicators. Une publication commune des quatre organismes - *Un monde meilleur pour tous : poursuite des objectifs internationaux de développement* - est publiée chaque année en juin et présentée au sommet du G8 et au Conseil économique et social de l'ONU. L'OCDE continuera de collaborer avec la Banque mondiale et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ainsi qu'avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique aux fins d'établir une série d'indicateurs pour mesurer la qualité de la "gestion des affaires publiques" ("governance" en anglais) dans les pays en développement et les pays en transition.

Activités d'Eurostat : (*Thème 71 - Statistiques et indicateurs de l'environnement (716)*) :

L'intégration des considérations environnementales dans tous les domaines pertinents de la statistique a pris de l'importance. Ces considérations influent sur les travaux en matière de statistiques de l'environnement ainsi que sur les statistiques relatives aux transports, à l'énergie, à l'agriculture, à l'industrie, au tourisme, aux politiques régionales et aux comptes de l'environnement liés aux comptes nationaux.

La question de la durabilité est également traitée sur la scène politique dans le contexte plus vaste de la durabilité économique, sociale et environnementale. Lorsque l'Union européenne aura défini les éléments prioritaires de sa politique de développement durable, Eurostat élargira son approche qui, à l'heure actuelle, est axée sur l'utilisation de la liste d'indicateurs adoptée par la Commission du développement durable de l'ONU afin de produire des informations utiles pour les usagers.

Travaux de méthodologie en cours :

- Élaboration et diffusion de séries d'indicateurs sur l'intégration des considérations environnementales dans d'autres politiques, l'accent étant mis sur les transports, l'agriculture et l'énergie (voir également les éléments de programme 3.4, 3.10, 3.12 et 5.1).
- Comptabilité de l'environnement (voir également l'élément de programme 5.2).
- Indicateurs du développement durable : utilisation de données d'Eurostat sur la liste de la Commission du développement durable de l'ONU et appui méthodologique. Une publication fondée sur ces indicateurs paraîtra au printemps de 2001.

Objectif prioritaire des travaux de méthodologie :

- Poursuite des travaux de méthodologie relatifs aux indicateurs d'intégration, aboutissant à la présentation de documents méthodologiques lors de réunions et de manuels, le cas échéant.
- Évaluation des données d'expérience issues de la publication en 2001 d'indicateurs du développement durable, y compris des propositions de modification de la méthodologie.

Activités nouvelles :

- Mise au point de séries supplémentaires d'indicateurs, par exemple d'indicateurs sur l'intégration de l'environnement et du développement durable dans la politique des entreprises, dans le secteur du tourisme et dans le secteur de la sylviculture.
- Un degré de priorité plus élevé sera donné aux questions de durabilité dans le prochain programme statistique quinquennal.

Activités d'autres organismes :

OMS-Bureau régional de l'Europe :

Le Bureau régional s'attachera principalement à mettre au point et à faire accepter :

- un ensemble d'indicateurs de base sur l'hygiène du milieu que les pays pourront utiliser et qui reflétera les grandes tendances constatées dans la région européenne;
- les éléments fondamentaux du système qui permettra d'harmoniser les collectes de données entre les pays et de parvenir à un niveau acceptable d'échange d'informations.
- dans un premier temps, un groupe directeur composé d'experts établira une liste provisoire d'indicateurs de l'hygiène du milieu et le cadre général d'un système d'information, qui seront ensuite proposés aux pays. Ceux-ci en évalueront la faisabilité et la compatibilité avec leur système national de surveillance. L'ensemble d'indicateurs de base qui en résultera sera accompagné de définitions et de méthodes de collecte et de calcul des données, et il sera associé à un cadre commun pour les échanges d'informations. L'OMS organisera une consultation pour parvenir à un accord sur cet ensemble d'indicateurs et sur

ce cadre et pour choisir les pays où ils seront appliqués à titre expérimental, le but étant surtout de vérifier si les objectifs nationaux et les engagements internationaux se traduisent réellement par des mesures concrètes et si le système peut être préconisé pour toute la région européenne de l'OMS.

Banque mondiale :

a) Le Petit Livre Vert (*Little Green Data Book*) présente un certain nombre d'indicateurs environnementaux fondés sur la publication "Indicateurs du développement dans le monde" et le CD-ROM qui l'accompagne. Sous les intitulés "agriculture", "forêts", "biodiversité", "énergie", "émissions et pollution", "eau et assainissement", et "comptes nationaux 'plus verts'", le Petit Livre Vert fournit des indicateurs clefs de l'environnement et de ses rapports avec la population pour plus de 200 pays.

b) La Banque contribue et continuera de contribuer à la mise au point d'indicateurs clefs de l'environnement pour suivre les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des objectifs internationaux de développement adoptés par la Banque mondiale, l'ONU et le Comité d'aide au développement de l'OCDE. La mise en place et l'élargissement d'une base de données sur l'environnement sont en cours. Cette base de données englobe, entre autres, les pays de la CEE et elle est actualisée chaque année à partir de différentes sources internes et externes à la Banque mondiale. Tous les fonctionnaires de la Banque y ont accès et elle sert essentiellement à l'élaboration de la section élargie sur l'environnement des Indicateurs du développement dans le monde. En outre, une série sélective d'indicateurs de l'environnement est publiée chaque année par le Département de l'environnement et le Groupe des données sur le développement de la Banque mondiale. Cette publication, structurée par pays, englobe plus de 150 pays et chaque page consacrée à un pays contient plus d'une cinquantaine d'indicateurs.

c) La Banque mondiale collabore étroitement avec la Division de statistique de l'ONU dans ce domaine et continue d'appuyer les initiatives prises en ce qui concerne la comptabilité de l'environnement essentiellement dans le cadre du groupe de Londres. La Banque contribue à l'élaboration de la version révisée du système de comptabilité économique et environnementale intégrée traitant des questions d'évaluation, ainsi que de l'intérêt et de l'utilité potentiels pour les politiques opérationnelles du projet de guide destiné à faciliter l'adoption en toute connaissance de cause d'un plus large éventail de décisions en matière de gestion. Les travaux dans ce domaine sont appuyés par la mise au point d'indicateurs connexes de l'évolution dans le secteur de l'environnement et notamment d'une estimation des "économies réelles" portant sur plus de 120 pays.
